



Communiqué de Presse

Paris, le 7 juillet 2016

Lendix reçoit l'agrément du régulateur en Espagne

- *Lendix, le n°1 des plateformes de prêt aux PME en France, a reçu l'agrément officiel de la part de la CNMV (le régulateur espagnol) pour le lancement de ses opérations en Espagne.*
- *Lendix envisage 6 recrutements en Espagne sur 2016 et plus de 10 embauches additionnelles en 2017. Le lancement de la plateforme espagnole est prévue pour le 4ème trimestre 2016.*

Le processus d'accréditation des plateformes de financement participatif en Espagne

Le 27 avril 2015, le gouvernement espagnol a voté une réglementation spécifique (ley del 5/2015) encadrant les activités de financement participatif aux PME. Par cette loi, l'Espagne est devenue l'un des pays européens les plus en avance dans la mise en place d'un cadre réglementaire clair et favorable au développement du secteur Fintech.

L'un des éléments principaux de cette réglementation est la mise en place d'un processus d'agrément complet et équitable pour toutes les plateformes de prêt aux PME souhaitant opérer ou continuer d'opérer en Espagne. Fin juin 2016, la CNMV a finalisé une première vague d'agréments en autorisant le développement de plateformes de crowdfunding sur le marché espagnol.

Lendix reçoit l'agrément du régulateur pour opérer en tant que plateforme de prêt aux PME en Espagne

N°1 en France du prêt aux PME, Lendix annonce aujourd'hui avoir reçu l'agrément officiel de la part de la CNMV pour opérer en tant que plateforme de financement participatif en Espagne.

En avril 2016, Lendix a finalisé une levée de fonds de 12M€ auprès de ses actionnaires existants et d'investisseurs institutionnels de premier plan dont CNP Assurances, avec pour ambition affichée de devenir un leader du prêt participatif aux PME en France, en Italie et en Espagne.



L'entité espagnole du groupe vise le financement de crédits aux PME pour des montants variant entre 30 000 et 2 000 000 €, sur des durées de 18 à 60 mois et avec des taux compris entre 5,5% et 12%. Les entreprises présentes sur la plateforme seront sélectionnées et notées par les équipes d'analystes de Lendix, et devront présenter un chiffre d'affaires de plus de 400 000 €. Les particuliers non accrédités* pourront investir jusqu'à 3 000 € par projet avec une limite totale annuelle de 10 000 €, tandis qu'aucune limite ne s'appliquera aux investisseurs particuliers accrédités ni aux investisseurs institutionnels.

"Nous sommes ravis que Lendix soit autorisé à opérer dans le cadre du nouvel environnement réglementaire espagnol" s'enthousiasme Olivier Goy, fondateur et président de Lendix. "Il est primordial pour Lendix de travailler dans un contexte réglementaire clair et nous sommes particulièrement honoré, en tant que plateforme internationale, de recevoir cet agrément pour l'Espagne."

"L'Espagne est un marché à fort potentiel avec un réseau d'entreprises qui bénéficient du rebond de l'économie. Le financement participatif, en tant que nouvelle source de financement pour les PME, a la capacité de contribuer davantage à cette dynamique. Grâce à ce feu vert du régulateur, Lendix est désormais en position d'activer son plan de lancement sur l'Espagne, avec la création d'une entité juridique et le recrutement d'une équipe locale », explique Olivier Goy.

Lendix envisage 6 recrutements en Espagne sur 2016 et plus de 10 embauches additionnelles en 2017. Le lancement de la plateforme espagnole est prévue pour le 4^{ème} trimestre 2016.

*Un « investisseur non accrédité » est une personne physique dont le revenu annuel est inférieur à 50 000 € ou qui a un patrimoine financier inférieur à 100 000 €.

**AVERTISSEMENT /
PRETER DE L'ARGENT A DES TPE/PME PRESENTE UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL
ET NECESSITE UNE IMMOBILISATION DE SON EPARGNE.**

Contacts Presse

Steele & Holt

Daphné Claude – 06.66.58.81.92 / daphne@steeleandholt.com
Servane Taslé – 06.66.58.84.28 / servane@steeleandholt.com

94, rue de la Victoire
75009 Paris - France

tél : +33 (0) 1 82 83 28 00
e-mail : contact@lendix.com

www.lendix.com



A propos de Lendix

Lendix est la plateforme de prêt aux PME n°1 en France et est soutenue par des actionnaires des renoms tels que Partech Ventures, CNP Assurances, Matmut ou Decaux Frères Investissements.

Lendix permet aux investisseurs particuliers et institutionnels de prêter directement aux entreprises de leur choix. Les prêteurs emploient de manière utile et rentable leur épargne tout en facilitant le financement de l'économie réelle et les sociétés trouvent de nouvelles sources de financement simples et efficaces au-delà des seules banques.

Lendix a déjà prêté plus de 28 millions d'euros à 114 projets de développement d'entreprises de tous secteurs et de tailles variées.

// Pour nous suivre //

Web	http://www.lendix.com
Twitter	@lendix
Facebook	http://www.facebook.com/lendix

94, rue de la Victoire
75009 Paris - France

tél : +33 (0) 1 82 83 28 00
e-mail : contact@lendix.com

www.lendix.com

